

Discours prononcé à l'occasion de la réception de Nouvel An 2009

Jean-Pierre ARNOLDI

Président du Comité de direction ff
du Service Public Fédéral Finances

Discours prononcé par Monsieur Jean-Pierre Arnoldi, Président du Comité de direction ff du Service Public Fédéral Finances à l'occasion de la réception de Nouvel An 2009 offerte par Monsieur Didier Reynders, Vice-Premier Ministre, Ministre des Finances et des Réformes institutionnelles, le 27 janvier 2009.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre des Finances et des Réformes Institutionnelles,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Monsieur le Chef de Cabinet du Roi,

Chers Collègues,

J'ai l'honneur pour la deuxième année consécutive de m'adresser à vous à l'occasion de la réception de Nouvel An qui réunit traditionnellement les responsables politiques du SPF Finances et les fonctionnaires généraux.

Cette année, mon message est teinté d'amertume en raison des nombreux événements graves qui sont intervenus en 2008 sur les plans économique et financier dans le monde et en Belgique.

Alors que nous aurions pu célébrer le 10^e anniversaire de l'introduction de l'euro intervenue le 1^{er} janvier 1999 et de ses contributions positives à la croissance des pays de la zone de la nouvelle union monétaire, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise d'une ampleur sans précédent et dont les effets néfastes ne font que s'aggraver.

Les résultats de 2008 ont été mauvais mais les perspectives pour 2009 et même au-delà sont encore moins bonnes. Il n'y a pas de semaine qui passe sans qu'un organisme ne publie des chiffres toujours plus négatifs. Les dernières estimations en date, celles de la Commission européenne publiées il y a une semaine, tablent sur une récession de l'économie de notre pays ainsi que sur des finances publiques largement déficitaires.

Fin 2008, pour la première fois depuis quinze ans, le taux d'endettement de la Belgique par rapport à son PIB a augmenté. Certains de nos pays partenaires au sein de la zone euro qui avaient connu une croissance élevée, au point que l'on parlait dans leur cas de miracle économique, n'ont pas été épargnés et sont encore plus frappés que la Belgique. Les agences de notation internationales revoient à la baisse des notations renforçant encore le malaise qui secoue les marchés.

Alors qu'il y a un peu plus d'un an, on pouvait encore parler de corrections et de restructuration du bilan des banques, surtout Outre-Atlantique, nous sommes depuis quelques mois confrontés à de véritables séismes. Ce qui apparaissait naguère pour les citoyens comme pour les analystes financiers comme une fiction est malheureusement devenu une réalité. De grands établissements qui avaient pignon sur rue n'ont échappé à la faillite que grâce aux interventions massives du secteur public, que ce soit sous forme de prises de participation, de prêts convertibles ou de garanties diverses. Notre pays n'a pas été épargné.

Les finances de l'Etat en ont subi le contrecoup puisque, d'une part, d'importants montants ont dû être mobilisés à bref délai dans des marchés déboussolés pour financer les interventions publiques et, d'autre part, les recettes fiscales ont été largement inférieures aux objectifs budgétaires.

Après tous les qualificatifs négatifs adressés à l'année 2008, je crains que pour 2009 il ne faille avoir recours aux superlatifs. Tel est donc le contexte dans lequel se positionne le SPF Finances.

La Trésorerie, de par ses missions, est intervenue sous plusieurs formes au cours des derniers mois soit en empruntant les montants indispensables pour faire face aux besoins normaux de l'Etat fédéral ainsi qu'aux besoins exceptionnels soit en recevant la mission de gérer le fonds spécial de garantie pour les dépôts et les produits financiers de la branche 21.

La Trésorerie n'est pas la seule entité à être intervenue. D'autres services de notre SPF ont apporté leur connaissance technique et juridique à la mise en œuvre des mesures fiscales du plan de relance.

Je voudrais maintenant consacrer mon propos aux développements de l'année écoulée et à quelques perspectives pour l'avenir. Comme tout grand organisme qui occupe une place importante, les Finances dont la mission fiscale n'est a priori pas faite pour susciter la sympathie constituent un objectif de choix pour les critiques. Cette situation n'est pas nouvelle mais elle a pris au cours des dernières années voire mois une dimension exceptionnelle.

Notre département souffre d'un sérieux handicap en matière d'image de marque. A en croire certains médias, rien ne fonctionne ni dans le travail quotidien ni dans les projets de modernisation. Même si la grande majorité est convaincue que cette présentation est largement excessive, il ne convient cependant pas de négliger ces signaux négatifs. Je voudrais donc m'adresser aux cadres supérieurs du SPF Finances pour qu'ils y attachent toute l'impor-

tance voulue. C'est une des priorités auxquelles nous devons nous attaquer en 2009.

Le sentiment assez général a couru que la modernisation de notre SPF s'est enlisée et est un échec retentissant eu égard aux sommes déjà engagées. Le séminaire stratégique qui a réuni les titulaires de fonctions de management le 19 septembre dernier a permis de faire le point sur ce qui a déjà été atteint en matière de projets de modernisation. Le bilan n'en est pas négatif.

Je voudrais brièvement reprendre ici une des conclusions de ce séminaire, à savoir que les travaux se poursuivront selon le projet du plan Coperfin initial. Il ne peut bien sûr pas s'agir dans sa réalisation d'une démarche aveugle; la voie est tracée mais, dans un monde de plus en plus globalisé et donc interdépendant, notre pays s'intègre à des ensembles internationaux et supranationaux qui ont des impacts sur ses politiques, notamment dans les sphères d'activité du SPF Finances.

Lors du séminaire, le choix s'est porté sur une approche pragmatique, dans laquelle chaque entité, de ligne et d'encadrement, proposera avec le soutien de son PMO opérationnel un plan d'action reprenant les priorités pour les 12 - 18 prochains mois. Fin décembre 2008, le Comité de direction a approuvé le plan de modernisation 2009 ainsi que les budgets y afférents.

Pour permettre sa réalisation, un effort spécial devra être entrepris au niveau des conditions nécessaires, non seulement sur le plan de l'ICT mais aussi sur le plan de R&O et des infrastructures.

Dans les projets pilotes qui seront lancés comme l'adaptation de l'organisation à la nouvelle manière de travailler, l'accompagnement sur le terrain est essentiel pour éviter de créer un fossé entre la vision des gens de Bruxelles et celle des agents de terrain. La clarification de manière univoque des responsabilités respectives des managers concernés par les projets de modernisation constitue une des conditions déterminantes de succès.

Le développement des grandes applications intégrées doit activement aller de l'avant. Je pense en particulier - mais pas exclusivement - à STIR orienté sociétés, à la deuxième phase de STIPAD, au projet de signalétique transversale SITRAN, à l'ambitieux projet STIMER portant sur la perception et le recouvrement intégrés.

L'appui indispensable à l'avancée de ces projets doit se situer sur plusieurs plans comme la réalisation des bases légales pour les structures modernisées

du SPF mais aussi celles indispensables pour garantir l'exploitation en interne et en externe des importantes données dont nous disposons, conformément à la protection de la vie privée.

Le Gouvernement mis en place au printemps 2008 a décidé de faire de la lutte contre la fraude fiscale et sociale une de ses priorités. Le département des Finances a bien compris ce message politique et met en œuvre les ressources dont il dispose pour y apporter sa contribution.

L'année écoulée a vu se confirmer le succès d'un certain nombre d'initiatives, lancées de manière pragmatique pour certaines, apportant un service appréciable aux contribuables comme le désormais bien connu call centre dont il convient de formaliser réglementairement la création. Je m'en voudrais de ne pas mentionner aussi la vitrine vers le monde extérieur que constitue Tax-on-web ou encore les applications Taxi ou Belcotax-on-web.

En 2008 aussi a été entamé le regroupement de la majorité des services extérieurs de Bruxelles au sein de la Tour des Finances rénovée, FINTO. Les déménagements se poursuivent conformément au planning qui avait été établi, amenant ainsi des services auparavant disséminés dans toute l'agglomération bruxelloise à devoir se côtoyer et à collaborer. Je constate avec satisfaction que des articles positifs y ont été consacrés, et pas seulement dans Fininfo. Ce regroupement de services occupant auparavant plus de vingt immeubles offre également des opportunités de rationalisation qu'il conviendra d'exploiter pleinement.

Il n'est pas possible de couvrir dans le cadre d'une seule intervention l'ensemble des domaines que couvrent les activités du SPF Finances et je voudrais m'excuser auprès des chefs et personnels des administrations dont je n'aurais pas mentionné les réalisations effectuées au cours de l'année écoulée. Ce n'est pas par manque d'intérêt mais en raison des contraintes de temps.

Il est un domaine sur lequel je souhaiterais m'arrêter un bref instant, c'est celui qui fait la richesse d'une institution quelle qu'elle soit, à savoir son personnel. L'expérience montre que c'est l'élément humain qui constitue dans les grands projets de modernisation comme ceux que nous mettons en œuvre le principal facteur de succès. Le personnel doit non seulement se sentir concerné mais également les porter.

Au cours des dernières années, je pense qu'il n'a pas été consacré suffisamment de temps et d'attention aux aspirations et préoccupations de notre personnel. Bien sûr, le basculement dans les nouvelles échelles barémiques a été pour la plus grande partie du personnel une mesure positive. Du chemin

reste cependant encore à faire. Une gestion des ressources humaines active et donnant le sentiment que l'Etat est devenu un meilleur employeur représente un important défi pour les prochaines années, et ceci dans un contexte budgétaire difficile. De son succès également dépendra l'avenir.

Notre pays vit depuis plus de vingt années un processus permanent de réformes institutionnelles qui se traduit notamment par des redéfinitions de compétences entre les différents niveaux de pouvoirs ainsi que par des transferts de moyens financiers. La problématique complexe de la fiscalité régionale, pour laquelle vous avez décidé de créer en 2007 un observatoire au sein du SPF, a gagné en actualité suite aux décisions récentes des Régions. L'incertitude en matière de transferts éventuels de personnel constitue une source de préoccupation au sein des entités concernées. J'exprime le souhait qui est aussi celui de l'ensemble du Comité de direction qu'au cours des négociations toute l'importance voulue soit donnée à l'élément humain.

Il est temps désormais de conclure mon intervention et de vous adresser à vous ainsi qu'à votre famille, au nom de l'ensemble des collaborateurs du SPF Finances, de ses cadres dirigeants et de moi-même, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès pour l'année 2009.

Nous sommes conscients, plus que d'autres peut-être, des importants défis qui se profilent au cours des prochains mois pour notre pays. L'avenir immédiat ne s'annonce pas prometteur. Néanmoins, j'espère que l'année prochaine les premiers signes de la reprise se seront déjà manifestés et que nous pourrions envisager avec plus de confiance notre futur commun.